



Formulaire d'Adhésion et Inscription Année 2024 – 2025

Activités proposées :

- ~ Initiation musicale dès l'âge de 3 ans
- ~ Éducation pré-solfégique et pré-instrumentale
- ~ Formation musicale
- ~ Cours de piano, guitare, flûte, chant, alto, violon et violoncelle
- ~ Ensemble de flûtes, guitares et musique de chambre
- ~ Ensemble vocal pour enfants et adolescents
- ~ Stages à certaines périodes de l'année
- ~ Ateliers découverte d'instruments
- ~ Concerts et soirées musicales tout au long de l'année
- ~ Préparation aux concours d'entrée à :
La Maîtrise de Radio France ; L'Opéra Comique ; La Maîtrise de Notre Dame ; Le Conservatoire d'arrondissement ; Le Conservatoire à Rayonnement Régional

Accueil des enfants dès l'âge de 3 ans, adolescents et adultes

Cours hebdomadaires en petits groupes ou individuels
selon l'âge et le niveau de chaque élève

Accueil personnalisé des enfants en situation de handicap

POUR NOUS JOINDRE :

Association Carillon (Loi 1901)

Direction pédagogique : Doris ORDOÑEZ

3 bis Rue Godefroy Cavaignac – 75011 - Paris

01 48 05 48 31 (répondeur) - 06 60 43 81 85 (texto)

carillon.musique@gmail.com



Carillon – Ecole d'Éducation Musicale

En partenariat avec



MERCI DE REMPLIR LISIBLEMENT LE FORMULAIRE EN LETTRES MAJUSCULES**ÉLÈVE MINEUR**

Nom	Prénom
Date de naissance	Niveau scolaire rentrée 2024-2025

Adresse

Réinscription Première inscription à Carillon **PARENT 1 / ÉLÈVE ADULTE**

Nom	Prénom
Adresse (si différente)	
Tél. Portable	Tél. Domicile
Email	Profession

PARENT 2

Nom	Prénom
Adresse (si différente)	
Tél. portable	Tél. Domicile
Email	Profession

AUTRE ADULTE (baby-sitter, grand-parent, ...)

Nom	Prénom
Lien avec l'enfant	
Tél. Portable	Tél. Domicile
E-mail	Profession

Prénom(s) des frère(s) ou/et sœur(s) et/ou parent(s) inscrits à Carillon :**VOS REMARQUES**

Pour une meilleure adaptation de l'éducation musicale, il est important d'indiquer ici toute particularité concernant votre enfant. La Directrice Pédagogique pourra vous proposer un entretien personnalisé avant de finaliser l'inscription :

PÉRIODE D'INSCRIPTION et ANNÉE SCOLAIRE

Les inscriptions à Carillon sont possibles pendant toute l'année scolaire. Les tarifs sont prévus sur la base de 33 cours de septembre à juin, avec un minimum de 31 cours minimum, hebdomadaires.
Pas de cours pendant les vacances scolaires, sauf le samedi précédant chaque période de vacances scolaires.

HORAIRES DES COURS EN GROUPE

Les horaires des cours hebdomadaires en groupe sont ajustés au cours du mois de septembre, afin de constituer des groupes de niveau homogène.

CONDITIONS D'ANNULATION

L'engagement vis-à-vis du professeur (cours individuel) lors de l'inscription s'entend pour l'année entière et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.
Le remboursement en cas d'annulation n'est possible que pour les cours collectifs à hauteur de 50 % maximum, sauf cas particulier. Les frais d'adhésion annuelle obligatoire ne sont pas remboursables.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Les cours sont remplacés uniquement en cas d'absence du professeur.
Les parents doivent vérifier la présence du professeur avant de laisser leur enfant dans nos locaux et prendre toutes dispositions pour assurer leur transport à l'aller et au retour aux horaires prévus. L'établissement n'assure pas la surveillance des élèves avant et après les cours. Selon le contexte sanitaire, Carillon pourra proposer aux élèves en cours individuel ou en cours d'initiation ou de formation musicale, des cours par visio-conférence ; également des échanges de vidéos entre le professeur et l'élève (ou les parents si l'élève est mineur) qui seront commentés et corrigés.

COURS SOUHAITÉS

Avez-vous déjà suivi des cours d'instrument ? Oui Non

Si oui, précisez : le nom de l'école :

le nom de votre dernier enseignant si vous avez suivi des cours à Carillon :

Carillon propose à ses nouveaux adhérents un cours d'essai gratuit avant toute inscription définitive en cours collectifs ou individuels.

PLAGES HORAIRES SOUHAITÉES

Numérotez vos préférences de 1 à 3 dans chaque colonne

Cours collectifs (initiation, formation musicale, chœur, ensemble)

- Lundi (à partir de 16h45)
- Mardi (à partir de 15h)
- Mercredi matin (9h30-12h)
- Mercredi midi (12h-14h)
- Mercredi après-midi (14h-20h30)
- Jeudi (à partir de 16h45)
- Vendredi (à partir de 15h)
- Samedi matin (9h30-12h)
- Samedi midi (12h-14h)
- Samedi après-midi (14h-17h)

Les cours de formation musicale pour les élèves âgés entre 11 et 17 ans ont généralement lieu à partir de 18h15 tous les jours sauf le samedi.

Cours individuels (instrument / chant)

- Lundi matin (9h30-12h)
- Lundi midi (12h-14h)
- Lundi après-midi (14h-21h)
- Mardi matin (9h30-12h)
- Mardi midi (12h-14h)
- Mardi après-midi (14h-21h)
- Mercredi matin (9h30-12h)
- Mercredi midi (12h-14h)
- Mercredi après-midi (14h-21h)
- Jeudi matin (9h30-12h)
- Jeudi midi (12h-14h)
- Jeudi après-midi (14h-21h)
- Vendredi matin (9h30-12h)
- Vendredi midi (12h-14h)
- Vendredi après-midi (14h-21h)
- Samedi matin (9h30-12h)
- Samedi midi (12h-14h)
- Samedi après-midi (14h-17h)

DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e) _____, élève adulte ou représentant légal d'un élève mineur,
 autorise n'autorise pas la publication de mon image capturée dans le cadre de cours, d'auditions et de concerts, sur les supports de communication de l'association (site internet, réseaux sociaux, affiches et plaquettes).

Date :

Nom et Signature de l'élève adulte ou du représentant légal de l'élève mineur :

CADRE ADMINISTRATIF

Nom et prénom de l'élève : _____

Sommes reçues : _____ € Correspondant à : Adhésion Cours I II III

en date du ___/___/___, Mode de paiement : _____

TARIF 2024/2025

Entourez les tarifs qui correspondent à votre besoin

COURS COLLECTIFS	Durée/semaine	Tarif annuel
Initiation musicale, enfants de 3 ans	1h	590 €
Initiation musicale, enfants de 4 à 11 ans	1h10 à 1h 15*	590 €
Formation musicale, enfants de plus de 11 ans (à partir de la 4 ^e année)	1 h 30**	590 €
Musique de chambre, si minimum 2 élèves inscrits à Carillon en cours individuels d'instrument	1 h	500 €
Chœur, élèves de 8 à 19 ans ayant déjà suivi au moins 1 an de formation musicale à Carillon (ce tarif ne comprend pas le voyage d'été, qui sera en plus pour les élèves qui souhaiteront participer à cette rencontre estivale)	1 h30	400 €
Ensemble de flûtes ou de guitares, pour enfants ayant déjà suivi au moins 4 ans de formation musicale et 3 ans d'instrument à Carillon	1 h 30**	470 €
Matériel pédagogique à partir de la 3 ^e année d'initiation musicale (élèves âgés entre 5 et 7 ans) Location annuelle d'un carillon pour le travail à réaliser à la maison		90 €
Matériel pédagogique à partir de la 1 ^{ère} année de formation musicale 1 livre de solfège et 1 cahier avec des portées à retirer auprès du professeur		35 €
*Selon l'âge des enfants et la taille du groupe **Si moins de 8 élèves, la durée est réduite de 10 min sans changer de tarif	Cours collectifs Sous-total 1 (= cours + matériels pédagogiques)	€

COURS INDIVIDUELS	Durée/semaine	Tarif annuel	
		Tarif 1	Tarif 2
Instrument ou chant (entourer la durée) <i>Merci d'indiquer l'instrument choisi :</i>	30 min	680 €	840 €
	45 min	900 €	1 160 €
	60 min	1 300 €	1 520 €
Tarif 1 : applicable aux élèves inscrits en cours collectifs de formation musicale		Cours individuels	
Tarif 2 : Cours d'instrument sans Formation Musicale nécessitant l'accord de la direction		Sous-total 2	
ADHESION ANNUELLE OBLIGATOIRE		Cotisation annuelle obligatoire	60 €
DON (facultatif) Carillon est votre association et a besoin de vous !		Don (facultatif)	€
TOTAL GÉNÉRAL à verser		Sous-total 1 + Sous-total 2 + adhésion (obligatoire) + don (facultatif)	
		€	

ACCUEIL D'UN ÉLÈVE EN SITUATION DE HANDICAP	L'association propose un accompagnement personnalisé en cours individuel de 30 minutes	Tarif annuel 840 €
--	--	------------------------------

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les paiements de l'adhésion et des cours (et des dons éventuels) se font par virements bancaires sur le compte de l'association.

L'inscription ne pourra être confirmée qu'à réception du formulaire d'inscription signé et du paiement de l'adhésion annuelle obligatoire de 60€.

Carillon offre la possibilité de paiements échelonnés des cours collectifs et/ou individuels et du matériel pédagogique :

Par virements échelonnés : une preuve de virements bancaires programmés, avec solde du règlement au plus tard en avril 2025, devra être remise le premier jour de cours de l'élève

ASSURANCE ET CONDITIONS TARIFAIRES & D'INSCRIPTION

Je confirme avoir souscrit à une assurance qui couvre mes activités au sein de l'association et j'accepte les conditions tarifaires et d'inscription dont j'ai pris connaissance.

Date : Nom et Signature de l'élève adulte ou du représentant légal de l'élève mineur :